Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212900575-20260626-2026_AS_14-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

MAIRIE DE LA FORET-FOUESNANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le dix juin deux mille vingt-six à dix-huit heures, s'est réuni le Conseil d'administration en la Mairie à La Forêt-Fouesnant dûment convoqué le 04 juin 2026 sous la présidence de Mme Marie-Françoise COSQUÉRIC.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Marie-Françoise COQUÉRIC, Mme Nathalie KOSMINE, M. Patrick PÉRÈS, M. Philippe TUDAL, Mme Yvonne GLEONEC, M. Daniel, PYATZOOK M. Pierre KEROGUES SINOPOLI, M. Christophe LE RAY, Mme Mylène BODIVIT, Mme Lisa WAUTERS, Mme Annie LE GOFF.

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ : Mme Morgane GUIFFÈS.

ÉTAIT ABSENT : M. Philippe LAVENANT.

AVAIT DONNÉ PROCURATION : Mme Morgane GUIFFÈS à Mme Marie-Françoise COSQUÉRIC.

****

Mme Nathalie KOSMINE a été élue secrétaire de séance.

****

2026-AS-14 : Repas des aînés :

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de La Forêt-Fouesnant organise son repas des ainés, pour les administrés forestois âgés de 73 ans et plus.

Le repas des ainés aura lieu le dimanche 25 octobre 2026, à 12h30, au Centre Culturel Le Nautile à La Forêt-Fouesnant.

Choix du traiteur

Après avoir lancé un appel d'offre à différents traiteurs, le Centre Communale d'Action Sociale de La Forêt-Fouesnant a reçu deux devis des traiteurs : Les Jardins du Prieuré et L'atelier des gourmets.

Seule deux propositions ont été retenues selon les critères demandés et arrêtés lors du Conseil d'administration du 10.10.2026 sont examinés : Les Jardins du Prieuré et L'Atelier des Gourmets.

Le Conseil d'Administration doit se prononcer sur :

- Le choix du traiteur,
- La composition du menu,
- Le tarif par personne,
- Le prix du repas pour les accompagnants éventuels,
- Les dates d'inscriptions à prévoir.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212900575-20260626-2026_AS_14-DE

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ✓ *Fixe le prix par personne pour le repas des aînés à 50 € par personne*
- ✓ *Fixe un prix pour les accompagnants à 50€.*
- ✓ *Fixe deux dates pour les permanences des inscriptions, le 15/09/2026 Après-midi et le 21/09/2026 le matin*
- ✓ *Choisit le traiteur l'Atelier des gourmets*
- ✓ *Choisit le menu suivant :*
  - Terrine de poissons aux petits légumes accompagnée de mayonnaise et de chips de blé noir,
  - Pavé de veau sauce pomme-vanille avec pommes de terre grenaille et légumes rôtis de saison,
  - Charlotte aux fruits rouges en dessert
- ✓ Dit que les dépenses sont bien inscrites au budget du CCAS.

Pour extrait certifié conforme
La Présidente,
Marie-Françoise COSQUÉRIC